



**Fédération des Artisans Boulangers  
et Boulangers Pâtisseries  
du Puy de Dôme et de l'Allier**

**CONCOURS DEPARTEMENTAL DE LA MEILLEURE TOURTE  
DE SEIGLE AUVERGNAT 2021**

**REGLEMENT**

**Article 1 : Organisateur**

La Fédération des Artisans Boulangers, Boulangers-Pâtisseries du Puy-de-Dôme et de l'Allier ayant son siège 27 rue Fernand Forest 63540 Romagnat organise le concours départemental de la Meilleure Tourte de Seigle Auvergnat 2021 qui aura lieu le **LUNDI 3 MAI 2021** à la Fédération des Artisans Boulangers Pâtisseries du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

**Article 2 : Eligibilité**

Ce concours est ouvert à tous les professionnels boulangers (chefs d'entreprise et salariés, la participation d'un apprenti est autorisée si celui est âgé de 18 ans à la date du concours).  
Le concours est gratuit pour les adhérents à la Fédération, une participation de 100 € est demandée par candidat pour les entreprises non adhérentes.

**Article 3 : Inscriptions**

Les candidats devront impérativement confirmer leur inscription **avant le 4 avril 2021**.

- Soit par courrier (cachet de la poste faisant foi) à : Fédération des Artisans Boulangers-Pâtisseries du Puy-de- Dôme et de l'Allier, 27 rue Fernand Forest 63540 Romagnat.
- Soit par mail à : [fede.boulangier@wanadoo.fr](mailto:fede.boulangier@wanadoo.fr)
- Soit remis en main propre auprès du secrétariat.

Siège social :  
27 rue Fernand Forest - 63540 Romagnat  
Tél : 04.73.91.41.78 – Fax : 04.73.91.09.84  
Mail : [fede.boulangier@wanadoo.fr](mailto:fede.boulangier@wanadoo.fr)



## **Article 4 : Organisation des épreuves**

Le concours départemental de la Meilleure Tourte de Seigle Auvergnat est organisé en 2 étapes :

### **1. Jeudi 29 avril 2021 - Pré sélection :**

Les candidats devront apporter 1 tourte de seigle auvergnat d'environ 2 kg avant 14h le jeudi 29 avril à la Fédération 27 rue Fernand Forest à Romagnat.

Un jury se réunira en fin d'après-midi pour sélectionner les 5 meilleurs candidats.

### **2. Lundi 3 mai 2021 - Finale :**

Les 5 meilleurs candidats de la pré-sélection concourent pour le titre.

Epreuve finale :

L'épreuve se déroulera dans les locaux de la Fédération 27 rue Fernand Forest 63540 Romagnat.

La durée de l'épreuve est fixée à 5 heures.

Le lundi 3 mai, les épreuves débuteront à 8h, et vos produits devront impérativement être prêts à 13h.

Chaque finaliste devra produire 5 tourtes de seigle auvergnat d'environ 2 kg.

Tous les ingrédients seront fournis sur l'espace dédié au concours (farine de seigle T130). Il sera mis à la disposition des candidats du levain liquide dont les caractéristiques seront fournies et de la pâte fermentée.

Seul le levain de seigle pourra être apporté par le candidat.

Les candidats qui le souhaitent pourront venir retirer de la farine à la Fédération pour leur entraînement.

Les candidats devront porter une tenue professionnelle impeccable.

## Article 5 : Notation

Grille de notation

Cuisson	20 pts
Aspect	20 pts
Croûte (couleur/croustillant)	20 pts
Mie (couleur/alvéolage)	20 pts
Goût	20 pts
Mâche	20 pts
Total	120 pts

Pénalités : Pénalités pour dépassement du temps imparti

- ✓ De 1 à 10 minutes : - 10 points
- ✓ Au-delà de 10 minutes : élimination du candidat

Pénalité pour manquement à l'hygiène : à l'appréciation du jury

## Article 6 : Jury

Le jury final sera composé :

- de boulangers,
- de représentants du grand public,
- de partenaires de notre profession.

Les décisions du jury seront sans appel.

## Article 7 : Proclamation des résultats

La remise des prix aura lieu à la Fédération des Artisans Boulangers-Pâtisseries du Puy-de-Dôme et de l'Allier le 10 mai 2021.

Les participants devront être présents sur le stand en tenue professionnelle le jour de la remise des prix.

Le vainqueur sera celui qui aura obtenu le plus de points.

En cas d'ex aequo, la voix du président du jury est prépondérante.

### **Article 8 : les prix**

1er prix : 250 €

Tous les participants, y compris le premier se verront offrir un stage au centre de formation Jean Paquet, stage à choisir dans notre catalogue et à effectuer avant le 30 juin 2022.

Tous les participants à la finale recevront également une plaque « finaliste du concours départemental 2021 de la Meilleure Tourte de Seigle Auvergnat ».

### **Article 9 : le droit à l'image**

Toutes les reproductions photographiques des œuvres et de leur auteur pourront être utilisées librement et sans frais par les organisateurs afin de pouvoir les utiliser dans la presse.

**Le fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement**